

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

ORDRE DU JOUR - CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal sont convoqués à la salle des loisirs à Notre Dame d'Allençon, pour la réunion ordinaire qui aura lieu :

✓ **Le lundi 1^{er} juillet 2019, à 20 h 30**

Ordre du jour :

1. Voirie – Travaux supplémentaires à Notre Dame d'Allençon
2. Enfance – Convention avec Bellevigne en Layon pour le remboursement des frais de scolarité d'un enfant (hors cas légaux)
3. Enfance – Règlement et tarifs des services périscolaires
4. CCLLA – Accord local
5. CCLLA – Convention avec Alter pour une opération d'aménagement foncier située à Chavagnes les Eaux
6. Syndicat Layon Aubance Louets – Modification statutaire
7. Cimetière de Chavagnes les Eaux – Demande de rétrocession d'une concession d'un particulier à la commune
8. Eaux pluviales de Chavagnes les Eaux – Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage
9. Associations – Subventions 2019
10. Bâtiments communaux – Convention de vérification technique pour la surveillance de la qualité de l'air
11. Communication – Panneaux d'informations municipales
12. Culture – Convention bibliopôle avec le Département
13. Santé – Modalités de garantie du financement de la vacance locative des locaux de la maison de santé
14. Décisions modificatives n°2 au budget Commune et Assainissement

Questions diverses :

Le Maire,
M. Jean-Pierre COCHARD



Communes déléguées de Chavagnes-les-Eaux, Martigné-Briand
et Notre-Dame-d'Allençon